# 112ème ASSEMBLEE GENERALE DU GICAM

Douala, 21 décembre 2011

**Rapport moral de M. OLIVIER BEHLE**
**Président du GICAM**

***Honorables Invités*,**
***Chers Collègues*,**
***Chers Membres*,**
***Mesdames et Messieurs*,**

C'est au nom du Conseil exécutif sortant et en mon nom personnel que je vous souhaite la bienvenue et vous remercie d'avoir pris sur votre temps pour participer à la présente Assemblée Générale élective.

Conformément aux textes organiques du Groupement, le Rapport Moral qu'il m'est donné de vous présenter dans le cadre de cette Assemblée générale, sera une brève situation de l'état du GICAM.

Dans un premier temps, il sera question de mettre en évidence la situation au terme de la période qui s'achève. Puis il s'agira d'esquisser quelques perspectives.

1. **Notre patrimoine, nos effectifs, nos ressources et nos moyens humains**

- Sur le plan du patrimoine, le remboursement de l'emprunt qui a facilité la construction de cet immeuble-siège se poursuit normalement et est en passe d'être bouclé. Nous nous rapprochons donc de la fin de notre endettement à fin 2012.

Au regard de nos immobilisations leurs montants net à la fin de cette année sera de l'ordre de 820 000 000 F CFA.

- Sur le plan des effectifs, sur 240 membres au 31 décembre 2010, 25 ont été l'objet de radiation conformément aux dispositions statutaires pour défaut de paiement des cotisations, et 10 nouveaux membres ont été recrutés, que nous saluons ici ce jours comme il est de coutume dans notre Assemblée.

Il s'agit de : BEAUTY LINE INSTITUTE, DELOITE & TOUCHE, NT&C SARL, CONNECTEO CAMEROUN, EXPRESS EXCHANGE, VOSTOK, UNIPAL, MAT-LEC, BB VISION, AGPC (Association des Grossistes Pharmaceutiques du Cameroun).

L'effectif actuel est donc de 225 membres, dont 175 sont appelés à participer au scrutin de ce jour.

- Sur le plan des ressources financières, le niveau de discipline des adhérents en matière de règlement des cotisations s'est amélioré et un pic a été observé entre le mois d'octobre et le 6 décembre dernier, en raison de la tenue de la présente assemblée générale élective.

- En termes de résultat financier, le précédent exercice s'est soldé par environ 254 millions de francs CFA de disponibilités. A ce jour, notre trésorerie, déduction faite des sommes à payer au 31 décembre prochain, s'élève à environ 228 millions de francs CFA.

- Sur le plan humain, le GICAM compte 21 employés dont 5 cadres. Cet effectif sera bientôt renforcé et remis à niveau en termes de qualité et de compétence. Nos ressources humaines sont en effet insuffisantes et méritent d'être restructurées. Cette restructuration se fera à la lumière des nouveaux statuts dont les orientations sont claires et appellent un renforcement vers le haut et par le recrutement de cadres de haut niveau dont l'appel à manifestation d'intérêt va bientôt être lancé.

Nous avons d'ores et déjà initié le renforcement des capacités des employés du GICAM grâce à la prise en charge des formations (notamment en anglais par l'inscription, au frais du GICAM, du personnel du Secrétariat Exécutif au Centre linguistique). Dans le même ordre d'idée, nous avons aussi engagé le renforcement des capacités de la presse en organisant un séminaire de formation en faveur des journalistes économiques. Au regard de l'intérêt manifesté par les bénéficiaires, cette démarche se poursuivra en se renforçant.

- En matière d'organisation, le Conseil exécutif a tenu régulièrement ses sessions et le taux d'absentéisme de ceux qui en sont membres apparait raisonnable dans la dernière période.

Les nouveaux organes du Groupement dont le Conseil de stratégie et le Comité des Sages ont effectivement pris place dans l'organisation et tenu les réunions nécessaires en vue de l'élection envisagée ce jour. Il reste à affiner leur mode de fonctionnement dans un esprit conforme aux intérêts de l'organisation.

## 2. L'état moral du Groupement

- Le Groupement a joué son rôle tout au long de cette année et ce, dans un contexte caractérisé par une explosion des sollicitations, par des contraintes internes et par un environnement quelque peu marqué par les assauts médiatiques d'autres organisations concurrentes.

Ces faits n'ont pas significativement atteint notre champ d'action : le GICAM demeure leader bien que le nombre de structures revendiquant la représentation du patronat ait tendance à croître. Deux réalités nous permettent de le soutenir : D'abord les cotisations. Nous devons souligner à leur propos que le taux des cotisations a été maintenu grâce aux efforts déployés pour assurer la bonne gestion des ressources financières disponibles, et aux recettes tirées des activités marchandes. Nous entendons persévérer dans ce sens.

- Nous avons relevé -pour nous en réjouir- l'effectivité du paiement de l'essentiel des cotisations et l'accroissement du nombre d'adhérents à jour de leurs cotisations : de 147 adhérents à jour de leur cotisation en décembre 2010, le GICAM est passé à 175 adhérents autorisés à voter au 06 décembre 2011. C'est dire le sens de l'évolution tant de la discipline que des nouvelles adhésions.

- Au niveau du personnel, en dépit de deux départs dus l'un à une embauche extérieure et l'autre à une démission pour regroupement familial, la masse de travail est contenue et nous continuons à répondre aux diverses sollicitations dont le Groupement fait l'objet au quotidien. Nous sommes toutefois proches de la rupture de charge qui nécessite de nouveaux recrutements.

Nous procéderons bientôt à des appels à candidatures à l'effet de sélectionner de bons futurs collaborateurs dans les différents départements.

- Sur le plan organisationnel, nous avons procédé à l'adoption de nos nouveaux statuts à la quasi unanimité des membres au mois de juin dernier réalisant ainsi un pan essentiel de notre plan stratégique. Il reste à traduire ces statuts dans leur réalité définitive par la mise en place des commissions de travail, la finalisation et l'adoption du règlement intérieur, et la structuration des filières dans le but de l'accompagnement approprié des membres.

## Les activités courantes

Les activités courantes du GICAM sont concentrées sur le Business center, le BAS, le Centre d'arbitrage et les Dîners-débats.

Le Business center a bénéficié d'un taux d'occupation soutenu des espaces disponibles ce qui a permis de compenser en partie la défaillance du BAS, en l'absence d'une ressource interne dédiée.

Le Centre d'Arbitrage malgré son succès grandissant mérite pour sa part une restructuration qui intègre l'évolution législative en cours sur la médiation. Son règlement intérieur doit au demeurant être revu dans le sens de l'élargissement de la liste des arbitres et du renforcement du Comité permanent.

Le CAG a enregistré une dizaine d'affaires en moyenne par an.

Nous avons récemment organisé dans le cadre de PROMOTE un colloque de sensibilisation à l'arbitrage et la médiation en collaboration avec la Chambre de Commerce de Genève qui a mis à disposition un expert suisse.

**Les prises de position significatives et les actions consécutives**

Qu'il s'agisse de la loi de finances, du Doing business, de la formation et de l'emploi, des grands projets, du commerce illicite, de la facilitation du commerce extérieur, de l'APE et de l'intégration régionale, le GICAM a été sur tous les fronts et ce de manière mesurable et efficace.

Sur le plan des relations entre l'Etat et le secteur privé, le GICAM s'est fortement impliqué dans le fonctionnement du Cameroon Business Forum (CBF) en vue de l'amélioration de l'environnement des affaires. Au cours des deux éditions du CBF, le GICAM a formulé des propositions portant notamment sur la facilitation de la création d'entreprises, sur la promotion des PME, sur l'allègement de la fiscalité et la simplification du paiement des impôts, sur la facilitation du commerce transfrontalier et la médiation, sur l'octroi des permis de construire et sur l'accès à la propriété.

Qu'il me soit permis d'indiquer par ailleurs que nous avons perpétué la tradition d'ouverture de notre Groupement en procédant à la signature de conventions de partenariat avec le Gouvernement et des départements ministériels stratégiques tels que la Santé et l'éducation, avec des institutions internationales telles que HEC Paris et les patronats hollandais, allemand, tunisien, italien et avec des institutions d'insertion professionnelles et des grandes écoles.

Cette dynamique s'étend également à l'Union des Patronats d'Afrique Centrale (UNIPACE) dont nous assurons à nouveau la Présidence pour une année avec, en perspective, la négociation d'un accord de siège dont l'une des missions sera de porter plus haut le flambeau du secteur privé en Afrique centrale tout en développant l'offre économique dont les entreprises exportatrices locales ont besoin.

C'est à niveau qu'il importe de s'appesantir sur notre option pour une mise à niveau des entreprises par filières. Sur le plan stratégique, cette démarche est nécessaire pour la mutation compétitive de notre économie. D'un point de vue général, elle s'imbrique dans la dynamique des négociations relatives à l'Accord de Partenariat Economique, négociations qui adossent notamment le volet développement à l'avènement de bons programmes de mise à niveau des entreprises.

Dans les actions significatives il est à noter la tenue d'un séminaire international au GICAM sur la responsabilité sociale entreprise qui a réuni ici même un panel de haut niveau venu d'Europe, d'Amérique du Nord d'Afrique du Nord et qui a fortement mobilisé nos adhérents.

Cette expérience réussie  a fortement impressionnée nos homologues de Cote d'Ivoire et de Tunisie qui ont sollicité de voir se répéter des manifestations d'une telle envergure.

Enfin dans le cadre du partenariat avec HEC Paris pour le renforcement des capacités de nos adhérents en particulier et des chefs entreprises et autres cadres dirigeants en général, nous avons outre participé aux séminaires délivré par cet organisme, procédé à une visite d'installation de haute technologie en France, visité des lieux de formation stratégique et bénéficié de conférence de haut niveau au Siège. Le Cameroun, à ce jour est le seul pays du continent où HEC Paris anime en partenariat des séminaires de haut niveau dans deux villes.

## 3. Les actions du Secrétariat Exécutif

Au niveau du Secrétariat Exécutif, les actions ont été diversifiées. Voici quelques unes des plus marquantes :

### (i) La Cellule de lutte contre le commerce illicite

Cette Cellule spécialisée du GICAM a continué à mettre l'accent tant sur la sensibilisation que sur les échanges d'informations concourant à des saisies et elle a œuvré à la consolidation d'une bonne collaboration avec l'administration douanière dont plusieurs responsables ont bénéficié de plusieurs séries de formations  sur les caractéristiques des produits contrefaits et sur les techniques de traçabilité de la fraude douanière.

Une mission d'exploration effectuée dans les coins les plus reculés du nord-ouest et du sud-ouest a permis de collecter une précieuse masse d'informations sur le phénomène du commerce illicite dans cette partie du pays où la contrebande du carburant sévit de façon endémique et fait perdre d'importantes ressources financières à l'Etat.

Dès le début de l'année prochaine, la Cellule de lutte contre le commerce illicite du GICAM s'appuiera sur ses partenariats avec la douane, l'OAPI et l'AMOAPI pour rééditer les opérations « coup de poing » qui permettent les saisies et les destructions de produits illicites.

### (ii) Les Dîners-débats

La nouvelle formule des dîners-débats caractérisée par des thèmes proches des entreprises et par la présence soit d'un camerounais de la diaspora, soit d'un invité étranger à la réputation établie dans son domaine d'expertise a permis de donner un souffle nouveau à cette activité qui permet en outre aux participants grâce à nos sponsors, de gagner lots valorisants. Autant de données qui en expliquent le succès.

***(iii)*** **La communication**

Sur le volet communication, nous avons amélioré l'offre du site web du Groupement dont la nouvelle ergonomie rend la navigation plus conviviale, multiplié les liens avec des sites partenaires, introduit Facebook et Twitter et procédé aux référencements qui contribuent à une meilleure visibilité et à une bonne exposition de cette plateforme de communication dont la richesse des informations est désormais avérée.

Pas plus tard que la semaine dernière et hier, nous avons tour à tour invité une surdouée de 15 ans et la Vice-président du groupe IBM. Ces deux personnalités, pour ne citer qu'elles, ont confirmé l'ouverture de notre organisation et consolidé son leadership.

***(iii)*** **L'e-Rgulation**

Dans le même élan, nous entendons non seulement parachever le projet d'e-Regulation actuellement en phase d'essai en collaboration avec le Ministère des PME, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, la CNUCED et avec le soutien de la coopération française.
E-Regulations est un système d'information qui présente étape par étape, du point de vue de l'usager, les principales procédures administratives relatives à la vie de l'entreprise et aux investissements. Au terme de ce projet, il est attendu que les procédures pour créer une entreprise, recruter du personnel et l'affilier aux organismes sociaux, payer les impôts et les cotisations sociales dus par les entreprises, immatriculer et transférer un titre foncier soient documentées et accessibles en ligne sont simplifiées et rassemblées sur une plateforme accessible.

***Chers Invités,***
***Chers Membres,***
***Mesdames et Messieurs,***

La mondialisation dont nous découvrons progressivement les effets nous interpelle à plus d'un titre. D'où l'existence de préoccupations qu'il me semble nécessaire de partager avec vous.

**3. Les préoccupations du GICAM**

L'une des conséquences de la réforme des statuts qui ont été votés en juin dernier est le renforcement de la position du GICAM en tant que force de proposition dans le cadre du dialogue public/privé. Nous devons notamment nous appuyer sur la spécialisation introduite dans l'organe dirigeant et le renforcement des ressources humaines du Secrétariat Exécutif pour mieux asseoir l'argumentaire de nos

propositions et le dérouler dans le cadre des relations que nous entretenons avec les pouvoirs publics.

Dans le même élan, nous avons prévu d'inscrire des impératifs sur le tableau des échanges avec les pouvoirs publics. Ces impératifs ont nom :

- l'adaptation de la législation foncière aux objectifs de développement de l'agriculture ;
- la publication des textes d'application relatifs au commerce électronique ;
- des dispositions fiscales spécifiques sur les opérations de crédit-bail ;
- la loi sur le délai global de paiement ;
- la stabilité des formulations juridiques des engagements de l'Etat ;
- la finalisation de la loi sur les zones économiques ;
- l'adoption d'une loi sur la médiation

L'autre préoccupation concerne la politique fiscale du Cameroun qui, à notre sens, est essentiellement orientée vers la collecte des recettes et leur maximisation à court terme au détriment du caractère incitatif et de la nécessaire projection de la fiscalité dans une perspective de développement.
Nous appelons en effet de nos vœux une fiscalité plus ambitieuse et prévisible.

**Accord de partenariat économique et mise à niveau des entreprises**

L'absence de visibilité qui caractérise les négociations relatives à l'Accord de Partenariat Economique nous interpelle. Aussi souhaitons-nous que le Cameroun joue pleinement son rôle de leader sous-régional en ne perdant pas de vue le caractère embryonnaire de son industrie qui a besoin de mise à niveau et de débouchés.
Il est par conséquent nécessaire que :

- le volet développement de l'Accord objet des négociations ne soit pas abordé dans la précipitation,
- que l'ouverture des marchés soit sereinement étudiée et l'impact fiscal net bien anticipé pour que, à terme, les entreprises soient toujours en mesure de créer de la valeur, d'oser, d'innover et de s'ajuster pour faire face aux exigences de compétitivité qu'impose la mondialisation.

***Chers Invités*,**
***Chers Membres*,**
***Mesdames et Messieurs*,**

Les nouveaux statuts qui ont sanctionné la réforme de notre Groupement sont porteurs de motivation et de perspectives heureuses à condition que nous ayons le courage, la volonté et la patience de les appliquer dans leur plénitude.
Pour construire une lecture pertinente de la mondialisation et en faire un élément de référence et de convergence pour les différentes catégories d'adhérents, nous devons intégrer la nécessité d'avoir une organisation gérée dans la transparence et la sérénité.
Pour donner au GICAM les moyens éthiques et structurels qui lui permettront d'assurer une représentation efficace de ses membres à l'intérieur comme à l'extérieur du Cameroun, nous devons adopter un nouvel esprit et un nouveau plan opérationnel agrémenté d'une matrice de mesures concertées.

Vive le GICAM.
Bonne année 2012 à Chacun d'entre vous !